

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

**POLITIQUE 712 – ANNEXE A**

**Page 1 de 1**

---

### ATTESTATION ANNUELLE RELATIVE À L'UTILISATION DES CASIERS À L'ÉCOLE

En signant ce formulaire, le parent et l'élève attestent qu'ils comprennent ce qui suit :

1. Les casiers de l'école sont la propriété du district scolaire et sont sous son autorité en tout temps.
2. Il est entendu que l'élève assume l'entière responsabilité du casier qui lui est attribué.
3. Les casiers de l'école doivent être utilisés seulement pour les activités scolaires.
4. Le district scolaire, avec motifs raisonnables, a le droit d'effectuer une fouille dans les casiers. Tout article se trouvant dans le casier pourrait faire l'objet d'une fouille.
5. Des fouilles sans préavis pourraient être effectuées à l'aide de chiens détecteurs si des motifs raisonnables le justifient.

Après avoir discuté avec moi des conditions énoncées ci-dessus, mon enfant est conscient de son obligation de respecter les règles, les politiques et les procédures établis par l'école, le district scolaire et le Ministère.

\_\_\_\_\_  
Nom de l'élève

\_\_\_\_\_  
Signature de l'élève

\_\_\_\_\_  
Nom du parent ou du tuteur

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou du tuteur

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Numéro du casier (à remplir par l'école)

\_\_\_\_\_  
Combinaison du cadenas